

## La rentrée, c'est...

Activité de conversation en FLES

Voici la couverture du Ligueur du 27 août :

En français langue étrangère et seconde, on est susceptible de faire flèche de tout bois, autrement dit de saisir tout document authentique pour en faire un objet didactique. Les documents authentiques offrent en effet plusieurs avantages : ils sont circonstanciés, fortement inscrits dans le contexte qui les a suscités et exploitables comme tels, pour donner un portrait de l'environnement culturel dont ils sont issus ; ils recourent à un français ordinaire, à une langue effectivement utilisée par les auteurs et le public potentiel du document choisi : ils garantissent donc, pour autant qu'ils soient destinés à un large public, l'étude d'un vocabulaire et d'une grammaire actuels ; ils entraînent en outre les apprenants à la lecture et en particulier à s'appuyer sur leurs connaissances du contexte, en général facilement accessible<sup>1</sup>, pour effectuer des inférences.



Que peut-on faire en classe avec un tel document ?

Dans cet article, je ne vous suggérerai pas de séquence d'activités. Je vous propose plutôt de passer en revue toutes les données à analyser avant de concevoir une séquence à partir d'un document authentique. Le mois prochain, dans cette même revue, vous trouverez des suggestions d'activités élaborées par les étudiants du régentat en français – FLES.

1. Quelle compétence générale vais-je développer ? **Lire, écouter, parler ou écrire** ?

Question fondamentale, qui en induit une autre : puis-je travailler sur plusieurs compétences au sein d'une même séquence ? Souvent, lorsqu'ils sont amenés à concevoir des séquences de français langue maternelle et qu'on leur laisse le choix des compétences à développer, les étudiants privilégient la combinaison « lire pour mieux écrire ou pour écrire à la manière de ». En FLES, il est essentiel d'accorder à l'oralité (écouter et parler) un temps d'enseignement prioritaire. C'est en effet au moyen des compétences orales que la première intégration de l'élève primo-arrivant s'effectue. Pour autant, l'entrée dans le monde de l'écrit est à terme indispensable et sera d'autant plus facile pour l'élève qu'elle sera progressive et constante. Donc... pourquoi, au sein d'une même séquence, ne pas travailler, tout en privilégiant certaines d'entre elles, chacune des compétences générales ? Est-ce possible, sans nuire à la cohérence de la séquence ? Je pense que oui.

2. Quels seront mes objectifs d'apprentissage spécifiques ?

Une fois choisies la ou les compétences ciblées par la séquence, il me faut déterminer des objectifs plus spécifiques : de quoi vais-je leur apprendre à **parler**, que vais-je leur faire **lire**, quels genres de

---

<sup>1</sup> Le français langue seconde a pour public des apprenants partiellement immergés dans un contexte de vie francophone.

documents allons-nous nous entraîner à **écouter**, quels types de textes va-t-on apprendre à **écrire** ?

### *Objectifs communicationnels*

Dès l'essor de l'approche communicative en français langue étrangère, fin des années 70, début des années 80, les objectifs d'apprentissage s'expriment en termes d'actes de parole. La langue n'est plus considérée comme un simple outil de description du réel (« Ces tomates sont magnifiques ! »), mais un moyen d'agir sur le réel (en disant « Ces tomates sont magnifiques ! », je fais comprendre au commerçant que je m'apprête à en acheter, je le mets en condition de me servir). Parler ne se limite plus à produire du sens mais revient à infléchir le cours des choses. Depuis quelques années, le terme d'« actes de parole » s'est vu remplacé par « capacités discursives », « actes de communication », « savoir-faire communicationnels », « compétences communicatives », termes théoriquement moins contraignants qu'« actes de parole », mais dans le fond, rien n'a vraiment changé : ces savoir-faire, qui ne sont autres que des *intentions* de communication, sont formulés à l'aide de verbes à l'infinitif, souvent accompagnés d'un ou de plusieurs compléments : se présenter, parler de son métier, exposer un projet personnel, dire à quelqu'un de faire quelque chose, etc.

Dans le cas du document reproduit ci-dessus, quelle est l'intention communicationnelle de son auteur ? Que veut-il exprimer par le texte et l'image figurant en couverture de ce numéro du Ligeur ?

### *Objectifs langagiers*

Grammaire, vocabulaire et prononciation/prosodie sont au service des savoir-faire communicationnels évoqués plus haut. Pour qu'un apprenant, par exemple, soit en mesure de « parler de ses goûts » (objectif communicationnel), je vais lui enseigner/faire apprendre un vocabulaire particulier (« aimer, détester, adorer, etc... »), des mots grammaticaux (les articles définis : « aimer **le** sport, **la** danse, **le** café... »), des combinaisons syntaxiques (verbe conjugué + infinitif : « J'aime lire », « Je déteste regarder la télé... »), des moyens prosodiques (l'accent d'insistance, par exemple : « Je **déteste** le foot ! »)...

La couverture du Ligeur recourt à des moyens langagiers intéressants, courants et pourtant assez complexes du point de vue du FLES. Pourriez-vous les déterminer ?

### *Objectifs culturels*

De quelle rentrée parle-t-on dans ce document ? De la rentrée parlementaire ? Difficile à croire, vu l'image... De plus, s'agissant de la couverture du Ligeur, on peut penser qu'il est question d'une rentrée qui concerne les familles au premier chef, c'est-à-dire de la rentrée des classes. Mais les apprenants savent-ils que le Ligeur est une publication de la Ligue des familles, une A.S.B.L. (une quoi ?<sup>2</sup>) qui défend, accompagne et conseille les adultes dans leur « métier » de parents ? Il faudra sans doute le leur faire comprendre, ne serait-ce que pour les aider à saisir pleinement la situation de communication d'où procède le document, et donc à le comprendre précisément. Savoir par ailleurs que la rentrée est une rupture que bien des familles redoutent les aidera sans doute à interpréter correctement l'intention du rédacteur. Bref, sans quelques éléments relatifs à la culture des gens dont j'apprends la langue, il me sera parfois délicat d'interagir avec eux et de saisir parfaitement

---

2 A.S.B.L. est un culturème, un « mot à charge culturelle partagée » : le degré de pénétration de cette appellation propre à la Belgique francophone - en France, on parle d'association loi 1901, au Québec, d'organisme sans but lucratif (O.S.B.L.), en Suisse d'association sans but économique - dans le langage courant montre l'attachement des Belges aux organisations issues de ce qu'on appelle la société civile. Lire à propos des culturèmes un article de Luc Collès à la page web suivante : <http://fr.scribd.com/doc/98758370/Enseigner-la-langue-culture-et-les-culturemes-par-Luc-Colles>.

leurs productions langagières.

### 3. Quel sera le niveau du public auquel je vais destiner mon activité ?

Pour chaque compétence générale, le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), document émanant du Conseil de l'Europe, détermine six niveaux de maîtrise, lesquels sont décrits assez précisément. D'ordinaire, les structures basées sur le présentatif « C'est » sont acquises en début d'apprentissage, c'est-à-dire lorsque le niveau de l'apprenant est A1. Néanmoins, pour qu'il soit en mesure de manifester sa compréhension fine de ce document, notre apprenant devra plutôt être d'un niveau B1. Choix délicat donc, qui dépendra pour l'essentiel non de la difficulté supposée du document choisi, mais plutôt de la complexité de l'activité à laquelle il sert de support.

### 4. Combien de temps vais-je consacrer à la séquence ?

Cette question est loin d'être anodine. Passer 50 minutes sur cette couverture me paraît un maximum à ne pas dépasser. En fait, lorsqu'on enseigne une langue, pour davantage d'efficacité, il est recommandé de ne pas chercher à exploiter de façon exhaustive un document. On ciblera l'essentiel, le plus urgent en termes de savoir-faire communicationnels, en laissant tomber l'accessoire. Cet accessoire, les apprenants l'acquerront de manière autonome, en communiquant avec des natifs<sup>3</sup>, une fois atteint un certain niveau de maîtrise.

### 5. Quel matériel dois-je prévoir ?

Projeter le document sur grand écran permettra d'en souligner par le geste l'un ou l'autre élément sur lequel on souhaite faire réagir l'apprenant : c'est plus rapide que d'orienter par des mots son regard. Mais si l'électronique nous joue des tours, nous serons heureux de posséder dans notre cartable une version papier du document.

On élaborera aussi des documents d'exploitation destinés aux élèves, ainsi qu'un aide-mémoire reprenant les savoirs et savoir-faire nécessaires au développement des compétences de communication visées et mentionnant le déroulement des activités.

### 6. Vais-je évaluer les compétences acquises ? Comment ?

Question complexe... et essentielle. Trois principes à observer : l'évaluation doit être formative avant d'être certificative, elle doit effectivement porter sur les savoir-faire communicationnels travaillés et si les résultats ne sont pas exprimés en termes de réussite, ils ne devraient pas s'exprimer en termes d'échec, mais plutôt de compétence *encore non acquise*.

Pierre-Yves DUCHÂTEAU

---

## La pensée du mois



---

3 Natifs dont les apprenants, en situation de français langue seconde, sont en principe entourés.